

En Direct avec
Catherine Dumas
Sénatrice

LETTRE D'INFORMATION — N°5 — NOVEMBRE 2008

Une nouvelle impulsion pour le Sénat, une nouvelle chance pour la France !

Le 1^{er} octobre dernier, les sénateurs ont élu Gérard Larcher, sénateur-maire de Rambouillet, ancien ministre du Travail, pour succéder à Christian Poncelet au « plateau », la présidence du Sénat. Dès son discours d'investiture, le nouveau président a exposé son programme d'action pour un renouveau de la Haute Assemblée.

Souvent méconnu, volontiers caricaturé, le Sénat se trouve en effet à la croisée des chemins. Contesté dans sa légitimité et son existence même, il est aujourd'hui fondamental de le replacer au cœur de la vie publique de notre pays, en fixant un nouveau cap porteur d'avenir. La feuille de route est dense, sa mise en œuvre est urgente, et Gérard Larcher entend placer son mandat sous le signe de l'action et du rassemblement.

Améliorer la visibilité de notre assemblée et mieux faire connaître l'importance de ses travaux, accroître le rôle de l'institution tout au long du processus législatif, rétablir l'influence du Sénat sur le plan national et international : les défis sont nombreux ! La réforme des institutions adoptée en juillet dernier facilitera cette nécessaire modernisation.

Autour de ce projet ambitieux, chaque sénateur doit désormais s'investir pour faire du Sénat un lieu de dialogue politique ouvert et en phase avec la société, où l'on est à l'écoute de la voix du pays, proche de nos élus locaux et de nos concitoyens.

Une étape importante dans ce sens a d'ailleurs été franchie à l'occasion du renouvellement sénatorial, où l'on a constaté un rajeunissement et une féminisation croissante des effectifs du Sénat. Avec 75 femmes siégeant désormais au Palais du Luxembourg, soit 22 % du collège total, notre institution fait même mieux que l'Assemblée Nationale dans la mise en œuvre de la parité ! L'élection de notre amie Monique Papon comme vice-présidente, constitue également une évolution positive dans la gouvernance même du Sénat, qui doit être saluée. Mais nous devons aller encore plus en avant dans notre modernisation !

L'arrivée de nouveaux talents doit permettre, dans les tous prochains mois, et aux côtés de sénateurs chevronnés, d'apporter un souffle nouveau aux idées, aux modes de fonctionnement et au travail de notre Haute Assemblée, contribuant ainsi à mettre plus de légitimité, de visibilité et de transparence dans son action.

En rendant le Sénat véritablement représentatif de la diversité de la nation et de ses territoires, nous consoliderons son rôle dans la vie institutionnelle, déjà reconnu pour son activité, sa réactivité, la qualité de sa « valeur ajoutée » législative avec notamment des prises de position portant une vision éthique et anticipatrice des questions de société essentielles. Nous devons permettre que le Sénat soit toujours en mesure de jouer son rôle de balancier stabilisateur, et puisse rester un point fixe de solidité en période de crise.

À ce propos, l'attitude irresponsable des socialistes qui se sont abstenus lors des débats parlementaires sur le nécessaire plan de sauvetage de l'économie doit être dénoncée. Obnubilés par leurs déchirements internes, ils ont une nouvelle fois démontré leur incapacité à sortir de l'idéologie politicienne alors que l'urgence de la crise justifiait l'unité nationale.

Aujourd'hui, peut-être plus que jamais, face à une dépression économique et financière d'ampleur mondiale, la représentation nationale doit prendre ses responsabilités en soutenant à la fois les mesures que l'urgence impose, et les réformes en profondeur maintes fois reportées mais dont notre pays a besoin. Résolus à jouer pleinement le rôle nouveau qui est le leur, les sénateurs du groupe UMP entendent se montrer vigilants et exemplaires dans leur soutien à l'action déterminée du président de la République.



Catherine Dumas

**Sénatrice de Paris
Conseillère de Paris
Élue du XVII^e
arrondissement**

**En direct avec
Catherine Dumas**

Lettre d'information

imprimée et diffusée
par nos soins

Responsable
de la publication
Christophe Lekieffre

Sénat,
Palais du Luxembourg

15 rue de Vaugirard,
75291 Paris Cedex 06
Tél : 01 42 34 37 43
Fax : 01 42 34 40 51

Courriel :
c.dumas@senat.fr

Vos réactions et
plus d'informations sur
www.direct-dumas.fr

Cath. Dumas



Stop !

Au matraquage fiscal dont les Parisiens sont encore victimes, avec une hausse étourdissante de 9 % des impôts locaux à Paris en 2009. Une telle hausse, conjuguée avec l'augmentation des bases fiscales, représentera une augmentation de près de 20 % sur deux ans !



Attention !

À la dilapidation du patrimoine historique et architectural de Paris. Malgré les protestations des élus d'arrondissement, la Ville a en effet dernièrement démoli la halle « dépôt quai 4 » située sur les terrains Cardinet dans le XVII^e, édifice unique conçu pour l'exposition universelle de 1878.



Oui !

Au Prix Nobel de littérature attribué à Jean-Marie Gustave Le Clézio, qui vient récompenser l'œuvre d'un des plus grands auteurs francophones contemporains. Romancier à la prose passionnante et accessible, il succède au palmarès à des auteurs prestigieux comme Camus ou Claude Simon.

Opinion : une présidence française tambour battant !

Le 6 mai 2007, au soir de son élection à la Présidence de la République, Nicolas Sarkozy déclarait : « *Je veux lancer un appel à nos partenaires européens, et leur dire que la France est de retour en Europe.* » À quelques semaines de la fin de la présidence française de l'Union européenne, force est de constater qu'il a tenu parole. Sa réactivité et son volontarisme, en particulier sur les dossiers du conflit militaire en Géorgie ou de la crise financière, ont démontré que l'Europe n'était pas seulement le régulateur économique tant décrié, mais que l'Union pouvait bel et bien jouer un rôle politique majeur. La présidence européenne de Nicolas Sarkozy a prouvé que notre continent pouvait faire entendre sa voix, être un acteur incontournable de la paix mondiale et le pivot d'une nouvelle gouvernance économique mondiale, protectrice de ses citoyens. Cette formidable impulsion doit désormais être prolongée et amplifiée, à l'occasion des élections européennes de juin prochain.

18

C'est l'âge minimum en dessous duquel le projet de loi présenté fin octobre par Roselyne Bachelot prévoit l'interdiction totale de vente d'alcool. Catherine Dumas se félicite que le texte intègre certaines des propositions qu'elle avait pu formuler dans une question adressée à la ministre de la Santé en juin dernier.



Catherine Dumas

Sénatrice
Conseillère de Paris

Pour nous joindre :

Christophe Lekieffre

Attaché parlementaire



Sénat, Palais du Luxembourg,
15, rue de Vaugirard 75291 Paris Cedex 06
Tél : 01 42 34 37 43 – Fax : 01 42 34 40 51

Courriel : c.dumas@senat.fr – Site : www.direct-dumas.fr

Action parlementaire !

Catherine Dumas a dernièrement attiré l'attention du Gouvernement sur plusieurs dossiers : La ministre de la Santé a ainsi été interrogée sur la politique de dépistage et de traitement des douleurs chroniques.

L'attention du secrétaire d'État en charge de l'Économie numérique a été appelée sur les troubles auditifs susceptibles d'être occasionnés par le standard de compression numérique des fichiers musicaux dits « MP3 »

La garde des Sceaux a été sensibilisée au renforcement du dispositif juridique de prévention et de lutte contre les enlèvements parentaux vers l'étranger.

Enfin, la ministre de la Culture a été saisie du projet de création à Paris d'un site national d'exposition dédié aux artistes contemporains français

Vous pouvez retrouver le texte intégral de ces questions (ainsi que les réponses ministérielles qui leur seront faites) sur le site internet du Sénat.

LA VIE DU SÉNAT

■ le 8 septembre, Catherine Dumas a ouvert les travaux de la conférence européenne des fédérations professionnelles des métiers d'art, aux côtés du ministre du développement économique de Toscane.

■ le 12 septembre, Catherine Dumas et le sénateur Robert Badinter représentaient le Sénat lors de la rencontre organisée entre les acteurs du monde de la Culture et le pape Benoît XVI au collège des Bernardins.

■ Catherine Dumas a permis à plusieurs élus parisiens de faire découvrir le Sénat à leurs administrés :

- le 29 septembre, délégation de Jean-Pierre Lecoq, maire du VI^e arrondissement ;
- le 6 octobre, délégation de Brigitte Kuster, maire du XVII^e arrondissement.
- le 13 octobre, délégation du XIX^e arrondissement conduite par Jean-Jacques Giannesini, conseiller de Paris.



Catherine Dumas et la délégation du XIX^e.

■ Inscription de nos arts culinaires au patrimoine mondial immatériel de l'Unesco :

- Le 16 octobre, Catherine Dumas participait au « déjeuner des chefs » organisé à l'Hôtel de Lassay par Christian Millau, pour soutenir la candidature française.
- Les promoteurs du dossier français, emmenés par Catherine Dumas, sont également allés à la rencontre des professionnels du goût au Salon international de l'alimentation (SIAL), pour valider sur le terrain la franche adhésion de ceux qui sont les

ambassadeurs au quotidien d'un art de vivre à la française.



Le « déjeuner des chefs » à l'hôtel de Lassay.



Jean-Michel Lemétayer (président de la FNSEA), Catherine Dumas et Jean-Robert Pitte.

■ « Paraffection » est une filiale de la maison Chanel, qui parraine de prestigieux artisans français et préserve leur savoir-faire unique. Le 24 octobre, Catherine Dumas a eu le plaisir de répondre à l'invitation de François Lesage, et de visiter les célèbres ateliers de broderie.

■ le 28 octobre, le collectif parlementaire « Jamais sans mon département », qui réunit 173 députés et 47 sénateurs et dont Catherine Dumas est le seul parlementaire parisien, a obtenu du ministère de l'Intérieur le maintien de la mention du numéro de département sur les nouvelles plaques d'immatriculation en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2009.